

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1119

Artikel: C'est la faute à la presse
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011469>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La crise est dépassée, mais pas résolue

Personne n'a perdu la face, mais discussions et réformes ne doivent pas être interrompues pour autant.

(jd) La non-élection, le 3 mars dernier, de Christiane Brunner au siège laissé vacant par René Felber a été perçue comme une provocation stupide: par les femmes qui, après deux décennies de suffrage féminin, attendent avec impatience que soit effacé le malheureux intermède d'Elisabeth Kopp et que devienne banale la présence féminine au Conseil fédéral; mais aussi par les hommes qui se sentent mal représentés par un gouvernement exclusivement masculin; par les gens de gauche, électeurs, sympathisants et militants, dont le cercle déborde largement le cadre du parti socialiste et qui reçoivent comme une humiliation la démonstration de force de la majorité parlementaire; par les générations d'après 1968, pour qui l'échec de Christiane Brunner signifie une fin de non-recevoir à leur manière de percevoir le monde d'aujourd'hui.

S'en rappellera-t-on aux prochaines élections ?

Les craintes, exprimées ou non, conscientes ou enfouies à l'égard de la candidate socialiste, reflètent la méconnaissance de nombreux députés, leur insensibilité à l'égard des aspirations d'une large partie de la population, à l'égard de l'évolution et de la diversité des mentalités. Et ce au moment même où le pays est confronté à de graves difficultés et où ceux qui se prétendent responsables en appellent à un sursaut collectif. Tous ces défis, toutes ces laissées pour compte sauront-ils réagir lors des prochaines élections fédérales ou rejoindront-ils la cohorte grandissante des abstentionnistes désillusionnés ? A ce seul titre les parlementaires «refuzniks» portent une lourde responsabilité.

A deux reprises les socialistes ont présenté des candidates de valeur, à la fois représentatives de la gauche et prêtes à participer de manière constructive au compromis gouvernemental. Il y a dix ans, la brillante intelligence de Lilian Uchtenhagen a fait peur aux députés qui, prenant prétexte de la démarche quelque peu cavalière de Helmut Hubacher — notre candidate ou la crise

— n'ont pas osé le pas historique. Aujourd'hui, c'est la force tranquille et la liberté d'esprit de Christiane Brunner — quel homme aurait fait preuve d'un pareil sang-froid et d'une telle simplicité au cours de la campagne et au moment de l'élection ? — qui effraient ces mêmes députés laissant croire que les socialistes n'ont pas appuyé clairement leur candidate.

Ce jeu hypocrite ne peut plus durer. Si une personnalité aux qualités incontestables et la gestion prudente de sa candidature ne suffisent pas à convaincre la majorité, c'est alors la formule gouvernementale qui est en question. Et c'est manquer singulièrement de courage que de ne pas l'annoncer franchement. Il ne s'agit pas de contester à l'Assemblée fédérale la compétence d'élire les conseillers fédéraux. Mais la formule de coopération qui prévaut encore dans la composition et le fonctionnement de l'exécutif exige un minimum de respect entre les partenaires. L'arbitraire d'un choix sans motivation clairement exprimée n'est pas tolérable. A vouloir systématiquement contraindre et rabaisser son partenaire, la majorité bourgeoise vide cette formule de son contenu et discrédite les socialistes dont elle prétend vouloir la présence au gouvernement. Une volonté confirmée par l'accueil favorable des deux principaux partenaires gouvernementaux des socialistes, les radicaux et les démocrates-chrétiens, à l'annonce de la double candidature de Christiane Brunner et de Ruth Dreifuss pour le 10 mars.

Les risques d'un retrait socialiste

Un retrait socialiste du gouvernement a souvent été évoqué durant cette semaine. Une solution qui ne présente de loin pas tous les avantages dont on l'auréole. Libérée de l'hypothèque socialiste, la droite aurait été tentée de suivre la ligne dure de ses ultras et de ratisser les plates-bandes automobilistes, nationalistes et liguardes. Quant à la gauche, la cure de jouvence qu'on lui recommande aurait bien risqué de renforcer celles et ceux qui, dans ses rangs

et à sa marge, ne se sentent vivre que dans la surenchère oppositionnelle. Les démagogues de tous bords auraient pu se livrer sans contrainte à leurs penchants populistes. Serait resté l'exercice des droits populaires. Mais là aussi il ne faut pas s'illusionner: le référendum est d'abord un moyen de blocage et l'initiative un instrument beaucoup trop lourd pour traduire efficacement un projet politique. Le rêve d'un renouveau stimulé par le retrait socialiste se serait bien vite transformé en un cauchemar marqué par des divisions stériles et paralysantes. Les députés «refuzniks» y ont-ils songé et étaient-ils prêts à assumer la responsabilité de ce scénario-catastrophe ?

Le respect mutuel des partenaires

La crise sera finalement résolue, grâce au retrait de Francis Matthey, sans que ni bourgeois ni socialistes ne perdent la face. Une crise dont on aurait pourtant pu faire l'économie, tout comme les bourgeois auraient pu éviter de jouer avec des personnes comme s'ils étaient au tire-pipe. Et si la formule magique doit finalement être préservée, elle ne sortira pas indemne de ce triste épisode: il appartient désormais aux partis gouvernementaux de rediscuter de son fonctionnement et de se mettre d'accord sur des règles impliquant le respect mutuel de chacun des partenaires. ■

C'est la faute à la presse

(pi) Si Christiane Brunner n'a pas été élue le 3 mars, c'est la faute à la presse. Combien de fois a-t-on entendu cette affirmation sortir de la bouche de parlementaires bourgeois ? Selon eux, il faudrait laisser l'Assemblée fédérale à ses occupations et se contenter de rendre compte des résultats. Mais la campagne qui a littéralement poussé Christiane Brunner était du plus mauvais effet sur des députés qui ne supportent pas les pressions.

Il faut vraiment être à court d'arguments pour dire pareilles sottises. Parmi ceux qui se plaignent du rôle

Critique de l'exercice

Même en admettant une liberté de choix de la part de l'Assemblée fédérale, l'élection d'un collègue gouvernemental composé de représentants de plusieurs partis a ses règles de bonne foi. La droite ne les a pas respectées.

(ag) Mars 1993, ce n'est pas n'importe quand. C'est au lendemain du 6 décembre, en pleine récession économique. Avez-vous fait l'addition des provisions que l'ensemble des banques ont accumulées pour couvrir leurs prêts à risques ?

Dans des circonstances aussi graves, on pouvait espérer de l'Assemblée fédérale et des responsables des partis une maîtrise de l'élection d'un membre du Conseil fédéral. Ce fut, le 3 mars, le gâchis que l'on sait. Or ces opérations manquées, si elles animent le spectacle, renforcent le mépris envers la classe politique et poussent les acteurs à des poses de défi. Ils finissent même par se complaire dans l'intrigue; ils s'intoxiquent; ils ressassent; ils gaspillent leurs énergies; ils brûlent, comme on brûle des cartouches, des personnalités aux qualités riches.

L'outrecuidance majoritaire

La majorité de droite a raisonné comme si elle devait élire le chef de l'Etat. Un conseiller fédéral ne fait pas la loi à lui seul. Il est membre d'un collège, contrôlé par le peuple et le Parlement; il

joué par les médias, la plupart ne manquent pas une occasion d'y apparaître, d'y donner leur avis ou de se montrer, que ce soit au Palais fédéral ou en vacances, en compagnie de leurs chats ou de leur famille. Ces critiques donnent une bien piètre image de nos députés, dont la qualité première devrait justement être la capacité de se mettre au-dessus de la mêlée pour prendre la meilleure décision possible. Si les parlementaires sont susceptibles au point de voter par réaction à une campagne de presse, pour transformer une élection au Conseil fédéral en démonstration de pouvoir, c'est qu'ils ne possèdent pas les qualités qui font un bon député — quelle que soit sa couleur politique.

doit recourir aux services de l'administration, qui lui apporte son dévouement, mais aussi ses idées propres ou son inertie. La mise à l'examen des qualités du candidat outrepassa aujourd'hui le cahier des charges de la fonction. L'arrivée de Christiane Brunner était assimilée à une réorientation périlleuse de la politique suisse. Ridicule !

De toute évidence, on va encourager par de telles pratiques les carrières aux prudences calculées: la qualité première sera l'art de ne pas indisposer, le gris passe-partout.

Le parti qui prend la responsabilité de proposer un candidat doit être en mesure d'assumer jusqu'au bout son choix. S'il s'est trompé, il en subira les conséquences. Le contrôle des grands électeurs que sont les membres de l'Assemblée fédérale doit se limiter, une fois reconnues les qualités de compétence, à une exigence fondamentale: l'aptitude au travail collégial. Qualité indispensable, même si le Conseil fédéral ne l'illustre guère aujourd'hui. Où étaient-ils les censeurs de Christiane Brunner lorsque Flavio Cotti choisissait la solennité de la journée officielle du 700^e consacrée à l'Europe pour dénigrer le traité sur l'EEE, alors en pleine négociation ?

Il ne peut y avoir pour aucun parti de candidat calqué sur un portrait robot. Et surtout pas le parti socialiste qui a sa manière propre d'être intégré au système helvétique. A défaut, il perd sa raison d'être.

Tactiquement

Le groupe socialiste a, jusqu'au 3 mars, mal maîtrisé la manœuvre. Il prétendait à la fois n'avoir qu'une candidate, mais ne pas vouloir provoquer l'Assemblée en se refusant à déclarer à l'avance qu'il refuserait tout autre choix que le sien. C'était tactiquement juste, mais ce fut mal synchronisé.

On a laissé croire à Francis Matthey que le groupe pourrait se rallier à son élection, comme il l'a déclaré lui-même à la radio romande. On a laissé s'installer un buffet intercantonal (Genève-Neuchâtel); les bouteilles de Neuchâtel étaient prêtes. Dès lors, il était évident que le camp bourgeois, de bonne ou de

mauvaise foi, pouvait évoquer cette ambiguïté.

La représentation des femmes

La présence de femmes à l'exécutif est souhaitable, nécessaire. Mais si on la veut vraiment, il faut en préparer les conditions.

Si, dans la culture politique suisse, l'expérience d'un exécutif est considérée comme une qualité utile, (mais pas indispensable) pour accéder au Conseil fédéral, comment ne pas constater que dans les cantons romands il n'y a pas de femmes dans les Conseils d'Etat ? Ni à Genève, ni dans le canton de Vaud, ni à Neuchâtel, ni dans le Jura, ni en Valais. Seul Fribourg fait exception, mais M^{me} Luthi est germanophone. Lorsqu'on affirme simultanément: il faut une femme, il faut une Romande, on cumule des exigences presque contradictoires, même si l'expérience de la gestion peut s'apprendre dans la vie professionnelle privée ou dans les exécutifs communaux. Si la juste revendication des femmes n'est pas seulement un objet à récupérer politiquement dans les grandes circonstances, il faut en priorité ouvrir les portes à l'échelon cantonal.

La deuxième condition, c'est un accord interparti pour que non pas une, mais deux, trois femmes puissent dans le délai d'une législature entrer au Conseil fédéral. L'exclusivité de la représentation des femmes ne peut pas être le fait d'un seul parti. Une négociation franche sur ce point précis serait une manière de servir la cause des femmes et de décrier les arrière-pensées partisans. ■

Tant Christiane Brunner que Ruth Dreifuss ont déjà fait la démonstration de ce qu'elles pouvaient apporter au Conseil fédéral: un détachement et une distance par rapport au pouvoir qui sont tout à fait inhabituels chez la plupart des hommes politiques, mais aussi chez une partie des femmes.

La manière dont elles ont présenté cette double candidature, dans les rires, conscientes certes de l'enjeu, mais sans la dramatisation coincée à laquelle nous ont habitués les politiciens, était une bouffée de fraîcheur bienvenue dans ce Palais fédéral tout empreint d'une solennité parfois utile et justifiée, mais trop souvent jouée pour la circonstance.